








INFO MAIRIE...



INFO MAIRIE...



Animations Février 2024

- 🕒 Jeudi 1^{er} Rencontres du CCAS à 14h – Petite salle polyvalente 
- 🕒 Samedi 3 Vente Boudin fabriqué à la façon d'antan et cuit au feu de bois par la St Hubert 
- 🕒 Dimanche 4 SHL – Braderie Pêche – Salle Polyvalente 8h
- 🕒 Mardi 6 Assemblée générale Amicale Don du Sang - Petite salle polyvalente à 19h
- 🕒 Samedi 10 Sou des Ecoles Vente à emporter Bressiflette – Ecole de Certines
- 🕒 Samedi 10 ABC – Challenge Gaudélices 8 Quadrettes 3ème et 4ème Division par groupe à 8h
- 🕒 Samedi 10 Bibliothèque – Café littéraire à 10h 
- 🕒 Samedi 10 Conscrits Certines/La Tranclière – Vente Brioches sur La Tranclière
- 🕒 Mardi 13 Collecte de sang – Salle polyvalente de 16h à 19h
- 🕒 Jeudi 15 Rencontres du CCAS à 14h – Petite salle polyvalente 
- 🕒 Jeudi 29 Rencontres du CCAS à 14h – Petite salle polyvalente 

Elections municipales

Dimanche 28 janvier, 452 électeurs sur 1192 inscrits se sont déplacés pour l'élection partielle intégrale organisée suite au décès du maire Eric Thomas ; soit une participation de 38 %.

Sur ces 452 votes, 398 pour la liste Certines « Avançons ensemble ! » 23 blancs et 31 nuls

Le conseil municipal désormais au complet se réunira dimanche 4 février à 10h pour l'élection du Maire et des adjoints.

État civil

Naissances

Élie PIRON
Romy MERLE

24 décembre
24 janvier



Travaux d'assainissement sur secteur Portant Route du Saix

A compter du 12 février prochain et pour une durée de 3 mois, des travaux de renouvellement et de réhabilitation des réseaux d'assainissement sur le secteur du Portant et du Saix sont entrepris par Grand Bourg Agglomération.

Circulation routière perturbée et accès route du Saix uniquement pour riverains. Déviation par chemin des Buclanes pour liaison avec Péronnas.

Recensement de la population

Chaque habitant est concerné par ce recensement permettant d'établir la population légale de la commune.

Démarche faite de préférence sur internet « mon-recensement-et-moi.fr » avec vos codes personnels et identifiants donnés par l'agent recenseur (ou par QR code sur votre smartphone ou tablette pour les personnes connectées) ou à domicile avec l'aide d'un agent recenseur muni de sa carte INSEE.

Vous avez aussi la possibilité de venir le lundi après-midi de 15h à 18h30 en mairie où l'intervenante numérique SIEA vous accompagnera dans votre recensement informatique.

Utilisation du numérique au quotidien

Une conseillère numérique est à votre service gratuitement les lundis de 15h à 18h30 en mairie, pour vous accompagner à utiliser vos équipements informatiques, smartphones, tablettes, à naviguer sur internet, à envoyer et à gérer les courriels, à faire des démarches en ligne, à créer et gérer les contenus numériques.

Programme de février 2024

Télécharger des applications utiles	05/02
Réseaux sociaux	12/02
Installation logiciels libre de droits pour traitement texte et tableur	19/02
Traitement de texte / Lettre	26/02

La collecte des déchets

A partir du 8 mars prochain, la collecte des déchets recyclables (bac à couvercle jaune) et des ordures ménagères se feront le vendredi sur Certines en alternance (cf. calendrier joint à l'info mairie et à conserver précieusement).

Vendredi 08/03 : collecte déchets recyclables	Vendredi 22/03 : collecte déchets recyclables
Vendredi 15/03 : collecte ordures ménagères	Vendredi 29/03 : collecte ordures ménagères

Vous n'aurez que le verre à amener aux points d'apports volontaires.

Rappel : les poubelles doivent être sorties la veille et rentrées après la collecte.

Terre de Jeux 2024

« Du sport près de chez vous, du sport pour tous »

Les cours de renforcement musculaire continuent les mardis de 9h30 à 11h et les vendredis de 18h15 à 19h30 au gymnase des Buclanes.



Venez nombreux découvrir gratuitement cette activité sportive ouverte à tous sans inscription préalable.

Recensement service national

Les jeunes de nationalité française (filles et garçons) nés en 2008 doivent effectuer les démarches administratives de recensement militaire à la mairie de leur domicile dès le jour de leur 16^{ème} anniversaire

Se munir du livret de famille et de la carte d'identité du jeune à recenser

